



Thématique Projet INTERREG Espèces animales en danger au sein de la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (CEN Alsace) est une association de droit local reconnue d'utilité publique dont le but est de **protéger les milieux naturels et la biodiversité au moyen de la maîtrise foncière**, c'est-à-dire, par l'acquisition ou la location pour la gestion d'espaces naturels.

Le CEN Alsace c'est un réseau de 370 sites, soit environ 3 700 hectares, représentant différents milieux naturels, dont 12 réserves naturelles nationales et régionales en gestion.

Les membres bénévoles occupent une place centrale pour toutes les activités de notre association. Plus de 150 conservateurs bénévoles sont fortement impliqués sur le territoire alsacien et 1800 adhérents, membres ou donateurs soutiennent notre action.

L'équipe est composée de 23 salariés répartis sur deux sites à Cernay et à Offendorf.

RECRUTE
DANS LE CADRE D'UN CONTRAT EN ALTERNANCE D'UN AN
Un (e) chargé(e) d'études scientifiques

Contexte

Fort de son expérience en gestion des milieux naturels et de son engagement dans la préservation des *Maculinea* (=*Phengaris*), le CEN Alsace a été nommé animateur de la DRPNA *Maculinea* par le DREAL Grand Est. Depuis 2018, le PNA *Maculinea* a été élargi en un PNA en faveur des papillons de jours, permettant ainsi une action sur un panel plus large d'espèces de papillons menacés en France. L'animation de la déclinaison régionale du PNA est portée, en Grand Est, par les trois CEN (CEN Alsace, CEN Champagne-Ardenne, CEN Lorraine). Cette animation s'appuie sur 5 axes de travail :

- Mieux comprendre et connaître
- Préserver des stations d'espèces
- Animer le réseau d'acteur et les politiques publiques
- Valoriser les actions menées
- Gouvernance

Dans le cadre de la DRPNA Papillons de jour, le CEN Alsace travaille aux côtés du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord – SYCOPARC et de nombreux partenaires pour la réalisation du projet INTERREG Espèces animales en danger au sein de la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald. Ce projet a pour but la préservation des Chauves-souris anthropophiles, de l'Ecrevisse des torrents et des Azurés (*Phengaris nausithous* et *Phengaris teleius*). Pour plus d'informations sur le projet : <https://www.interreg-rhin-sup.eu/projet/especes-animales-en-danger/> et <https://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu/interreg-vosges-du-nord/>

Missions

L'apprentissage consistera à participer à la réalisation du volet de préservation et renforcement des populations d'Azuré des paluds et de la Sanguisorbe de ce projet, notamment des actions de :

- rédaction et mise en œuvre de plan de gestion – Travaux de restauration prairiale, incluant le réensemencement de Grande sanguisorbe,
- suivis écologiques des opérations de restauration prairiale. Le principal objectif de l'apprentissage est la réalisation de plans de gestion.

Pour cela, les actions à mettre en œuvre sont :

- Récolter et synthétiser les données et informations existantes ;
- Réaliser les inventaires de terrain et saisir les données récoltées ;
- Réaliser les suivis écologiques des secteurs restaurés et saisir les données récoltées ;
- Cartographier (Qgis) et analyser les données recueillies sur le terrain ;
- Animer la concertation entre les différents acteurs ;
- Rédiger le plan de gestion.

La zone d'étude est le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord mais l'apprenti(e) pourra être amené(e) à se déplacer sur l'ensemble du territoire alsacien.

L'apprenti(e) pourra être amené(e) à participer à d'autres opérations menées par le CEN Alsace (suivis écologiques, animation, etc...) et à la vie associative.

Profil

Licence ou Master en gestion des milieux naturels, écologie et biodiversité, conservation... ;

Connaissances naturalistes en botanique et en entomologie ;

Réelle volonté de développer ses compétences naturalistes ;

Maîtrise des outils de cartographie (QGIS) ;

Aptitudes au travail sur le terrain, une bonne condition physique est nécessaire ;

Capacités d'écoute et de travail en équipe, bon relationnel ;

Capacité de travail en autonomie ;

Rigueur scientifique ;

Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse ;

Permis B exigé et véhicule souhaité

Durée et rémunération

Contrat d'apprentissage d'un an à compter de septembre 2022 à août 2023.

Rémunération selon barème officiel 2022.

Chèques déjeuners.

Prise en charge de 50% en cas d'abonnement de transport collectif

Candidature

Nommer les pièces jointes selon le format suivant :

- Curriculum vitae : Nom_Prenom_CV
- Lettre de motivation : Nom_Prenom_LM

à adresser **avant le 12 aout** à :

Monsieur le Président, Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace
3 rue de Soultz, 68700 CERNAY

Par courriel à Annaëlle MULLER (annaelle.muller@conservatoire-sites-alsaciens.eu) - Chargée d'études scientifiques.